comment avoir plus de 15

Par **antonnobel**, le **05/12/2010** à **18:31**

Bonjour à tous!

Je suis actuellement en troisième année de droit et ma question est assez simple.

Je tourne toujours autour de 14...

Le problème c'est que je ne sais pas comment dépasser cette note... Particulièrement dans les cas pratique de droit social, les commentaires ou dissertations (plutôt commentaires) de droit des libertés fondamentales et de droit international public.

Ça peut paraître déplacé car 14 c'est pas mal mais bon je vois toujours des notes meilleures que les miennes et ça m'énerve.

Ma question est donc: comment avoir plus de 14-15?

Merci d'avance pour vos réponses

Par **alex83**, le **05/12/2010** à **19:18**

Bonjour,

Question étonnante...

Le souci c'est qu'on peut pas, [i:1a1axr1i]a priori[/i:1a1axr1i], deviner ce qui te manque à chaque fois dans tes devoirs pour gagner quelques points. Peut-être que la question devrait être posée aux chargés de TD après qu'ils t'aient rendu le devoir...
Peut-être que tu peux essayer de demander à tes amis qui ont des meilleures notes de te prêter leur copie pour voir ce qu'ils ont en "plus".

Mais personne pourra te donner un guide du droit pour avoir + de 15 à chaque fois.

Par **Yn**, le **05/12/2010** à **20:55**

Voilà, comme le dit [i:f0r7k0h0]alex83[/i:f0r7k0h0], tu n'as pas de méthode magique, et il y a

trop d'aléas. Si tu souhaites t'améliorer, tu peux nous poster un commentaire ou une dissertation totalement rédigés afin que l'on puisse t'indiquer les points à travailler.

Par **Camille**, le **06/12/2010** à **07:08**

Bonjour,
Oui, et puis...
[quote="antonnobel":10mnkt4j]
Je tourne toujours autour de 14...
...
Ça peut paraître déplacé car 14 c'est pas mal mais bon je vois toujours des notes meilleures que les miennes et ça m'énerve.
[/quote:10mnkt4j]
Calmos ! Ce qui compte, ce n'est pas tant de réussir vos études que de réussir votre vie professionnelle future.
Avec des notes autour de 14 dans la "première tranche de travaux", on n'est pas trop inquiets pour la suite de l'édifice...
(époque à laquelle vous ne serez plus noté... enfin, disons... pas de cette façon...)
:wink:

Image not found or type unknown

Par **Irony**, le **11/12/2010** à **00:12**

Je ne suis qu'en L1, mais déjà chez nous, les notes au dessus de 12 sont assez rares. S'il y a un 16 (jamais jamais au dessus de ça), c'est que c'est vraiment "parfait" (dixit ma prof de droit constitutionnel) et qu'il n'y a strictement rien à redire (ni sur la forme, ni sur le fond). On tombe à 14 quand le devoir est "parfait" mais qu'il y a un tout petit terme mal dit dans un des intitulés des titres par exemple, ça ne tient vraiment à rien. En bref, avec 14, ce sont sûrement des détails à travailler. Va demander à ton prof, c'est le mieux à faire. Parfois quand on a des notes déjà bonnes, ça tient à si peu de choses d'avoir un point de plus que c'est facile à modifier.

Par **antonnobel**, le **12/12/2010** à **21:10**

Je suis en l3...

Auriez vous par hasard des corrigés de cas pratique ou des scans de dissertation ou commentaires ayant eu plus de 15?

:)

Ce serait génial Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Par **Yn**, le **12/12/2010** à **22:45**

[quote:l3e91yk6]Auriez vous par hasard des corrigés de cas pratique ou des scans de dissertation ou commentaires ayant eu plus de 15?[/quote:l3e91yk6]

Ce n'est pas la bonne méthode. La notation d'un prof comporte toujours une part de subjectivité, de plus tous les profs ont leur fourchette de notation. Ex : un prof va mettre 14 à une copie, un autre mettra 16 à la même copie. Voir une copie notée 15 et la reproduire ne t'assure absolument pas d'obtenir la même note.

Ce qui importe, c'est d'améliorer ta méthode, il me paraît donc beaucoup plus intéressant que tu postes des devoirs que tu as rendu (qui permettront d'aider les autres au passage) pour :wink:

que l'on puisse t'indiquer quoi travailler. Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **12/12/2010** à **23:13**

[quote="Yn":180n4i5s][quote:180n4i5s]Auriez vous par hasard des corrigés de cas pratique ou des scans de dissertation ou commentaires ayant eu plus de 15?[/quote:180n4i5s]

Ce n'est pas la bonne méthode. La notation d'un prof comporte toujours une part de subjectivité, de plus tous les profs ont leur fourchette de notation. Ex : un prof va mettre 14 à une copie, un autre mettra 16 à la même copie. Voir une copie notée 15 et la reproduire ne t'assure absolument pas d'obtenir la même note.

Ce qui importe, [b:180n4i5s]c'est d'améliorer ta méthode[/b:180n4i5s], il me paraît donc beaucoup plus intéressant que tu postes des devoirs que tu as rendu (qui permettront d'aider :wink:

les autres au passage) pour que l'on puisse t'indiquer quoi travailler. Image not found or type unknown

[/quote:180n4i5s]

Oui, voire même de l'adapter au prof qui te corrige et même, ne pas hésiter à aller dans son sens (d'un point de vu doctrinal)...

Ça fait partie de tout un ensemble de choses qui te permettent de grappiller des points pour dépasser les 15...

Par **antonnobel**, le **13/12/2010** à **13:27**

Merci.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Mais je n'ai aucun scans de mes dissertations sur moi...

Si vous avez des conseils pour l'élaboration du plan , des titres, de l'intro, de la rédaction. Je suis toujours preneur.

Par **mathou**, le **14/12/2010** à **18:08**

Bonjour anton,

Cette question, tu devrais la poser à tes chargés de TD. Quand on note une copie (cette année j'avais des masters 1), il y a tout un ensemble de paramètres à observer. En vrac :

[b:2n40srcl][u:2n40srcl]- le fond : [/u:2n40srcl][/b:2n40srcl]
- le rappel des faits
- la problématique
- le choix des règles de droit
- la présence de définitions des termes juridiques
- l'évacuation des règles de droit non pertinentes
- si la règle est correctement énoncée ET expliquée (un recopiage d'article ou de JP ne suffit pas)
- si de la JP est citée
- la présence de discussions, de raisonnements s'il n'y a pas de réponse unique à la question, la pertinence du plan
- la solution

Beaucoup de copies ne comportent pas tout cela. On trouve par exemple un rappel des faits trop long, ou trop court, parfois pas de problème de droit ; l'étudiant ne sélectionne que la règle de droit applicable sans expliquer pourquoi il en écarte d'autres (ou sans mentionner l'existence d'autres règles). Souvent l'article est recopié, sans JP. Souvent on ne trouve qu'un paragraphe donnant pèle-mêle la règle et la solution, sans explication.

Il suffit d'expliquer aux étudiants pourquoi chaque partie est nécessaire pour régler le problème.

[b:2n40srcl][u:2n40srcl]- la forme : [/u:2n40srcl][/b:2n40srcl]
- l'écriture (lisible)
- le style d'expression écrite : surtout pas d'expressions orales qui dévalorisent la copie, pas de répétitions
- l'agencement de la page (certains mettent de but en blanc : " Art. 1792 CC ", recopient l'article, ne mettent pas de sujet ou de verbe conjugué, utilisent un style télégraphique)

[b:2n40srcl][u:2n40srcl]- le barème, s'il est prévu [/u:2n40srcl][/b:2n40srcl]

C'est en combinant tout cela qu'on se fait une idée de la note de la copie. Une copie bonne sur le fond, mais rédigée de manière familière, ou comportant des parties non rédigées entièrement, ou avec des tirets, n'aura pas la note maximale qu'elle aurait pu avoir. A l'inverse, une copie non terminée, mais où l'étudiant a pris le temps de définir les termes et

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

d'expliquer son raisonnement, aura les points.

Tout dépend donc de ta manière de rédiger le devoir, et seul ton chargé de TD peut t'expliquer les raisons de ta note.

Maintenant, ça m'est arrivé de noter 16 ou 18 un commentaire d'arrêt excellent, rédigé dans un style soutenu, pertinent, sourcé et référencé, même si le plan était original et pas forcément celui attendu. Mais un devoir correct a souvent 14 ou 15. Le cas pratique permet en pratique une notation plus élevée.

Le meilleur moyen de s'améliorer est de lire de la doctrine. C'est une manière douce d'appréhender un style, une conception du commentaire, tout en révisant. Lis également les copies qui ont obtenu des notes plus élevées afin de te rendre compte de ce qui manque dans ta copie.

Par **alex83**, le **14/12/2010** à **18:22**

[quote:14n8sbcp]Le meilleur moyen de s'améliorer est de lire de la doctrine.[/quote:14n8sbcp]

Oui, véritablement, je pense que c'est là où tous les étudiants devraient orienter leur recherche. Je pense que la doctrine est la meilleure source pour se faire une certaine idée d'un problème de droit. On y trouve tous les points de vue, on peut donc se rattacher à une tendance voire, proposer sa propre analyse d'une règle de droit. Bref, la doctrine est une vraie mine d'or trop souvent ignorée des jeunes juristes alors que c'est la qu'on trouve la vraie quintessence de la matière juridique pour des exercices de types commentaire, dissertation. Ça aiguise notre compréhension et exacerbe la critique. C'est cela qu'attendent les prof...

Par **amaury**, le **27/04/2011** à **15:42**

J'ai eu des seize, voire même un dix huit à mes devoirs, disserts, commentaires... Je fais toujours référence aux opinions de certains auteurs, à des travaux législatifs..., aux controverses doctrinales et surout, ce que certains chargés de TD adorent, c'est d'intégrer dans ton devoir des éléments de droit comparé.

Par **amaury**, le **27/04/2011** à **16:07**

[quote="antonnobel":28mi648x]Merci.

Mais je n'ai aucun scans de mes dissertations sur moi...

Si vous avez des conseils pour l'élaboration du plan , des titres, de l'intro, de la rédaction. Je suis toujours preneur.[/quote:28mi648x]

S'il y a bien une partie de ton devoir qui doit être bien rédigée et soignée , c'est l'introduction.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

Je n'hésite pas à faire de longues introductions, sans qu'elles soient disproportionnées par rapport au reste du devoir. D'ailleurs, je rends souvent des copies d'une dizaine de pages. Certains me disent: "Mais ça ne ressemble à rien, tu n'auras jamais le temps de faire ça aux partiels!!". A vrai dire, je crois qu'ils n'ont rien compris à l'utilité des TD. C'est en rendant de bons devoirs, fruits de recherches poussées et approfondies, qu'on progresse et qu'on perfectionne sa culture juridique. Alors bien sur, il y a toujours les adeptes d'oboulo. com et autres sites qui vendent des copies toutes prêtes, rédigées par d'éminents étudiants en droit :))

Image not found or type unknown et destinées à des étudiants aussi talentueux qu'eux, mais laissons ça aux abonnés au défaitisme. Concernant les titres, il faut qu'ils soient courts et le plus pertinent possible, en évitant les formules trop générales. J'avais un chargé de TD qui allait jusqu'à retirer trois points si un mot ne lui convenait pas dans un titre! Les chapeaux introductifs ne doivent pas non plus être négligés. Quant à l'aisance rédactionnelle, au style, elle vient en lisant ;)

beaucoup (et pas seulement des livres de droit Image not found or type unknown). Evidemment, et beaucoup le disent, la lecture d'articles de doctrine est une aide précieuse. Surtout, il faut consacrer dans ton devoir une sous partie (II.B de ton devoir) à la critique de la décision, de l'article que tu as à commenter, etc. Car après tout, être étudiant en droit, c'est je crois avant tout faire preuve d'esprit critique. En première année, j'avais au dessus de la moyenne à mes devoirs, mais jamais plus de quatorze non plus. En revanche cette année je n'ai pas eu une seule fois en dessous de quinze. N'y vois pas de la prétention. Je pense qu'en appliquant ces conseils, et :wink:

ceux qui te seront fournis ici, tu peux vite progresser ! Image not found or type unknown En espérant que ces quelques conseils te soient utiles

Par **alex83**, le **27/04/2011** à **16:30**

Pas d'accord sur la critique en IIb.

Je serais plutôt adepte du plan d'idées avec analyse (sens / valeur) et critique (négative ou positive) du thème abordé dans le titre.

Le IIb peut servir, si on manque d'idées (dans un plan d'idée), à proposer une portée de la décision, à se projeter. Il doit cependant être dans la continuité du commentaire et donc de la décision.

La qualité d'un devoir ne se compte pas en nombre de page mais en terme de pertinence et d'acuité juridique et stylistique.

Par **Yn**, le **27/04/2011** à **21:44**

Idem qu'[i:1v5ojumn]alex83[/i:1v5ojumn], la critique ne doit pas être systématiquement

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

reportée en II-B histoire de remplir une page blanche. Pour moi, la critique doit se disséminer tout le long du commentaire, en positif comme en négatif, et ce n'est que lorsque l'arrêt est imprécis voire totalement infondés juridiquement qu'il faut consacrer une partie ou une sous-partie à une bonne critique dans les formes.

Il faut cependant toujours garder comme fil conducteur la logique de l'arrêt et non sa propre logique.

Par **amaury**, le **30/04/2011** à **21:54**

[quote="Yn":3geabort]Idem qu'[i:3geabort]alex83[/i:3geabort], la critique ne doit pas être systématiquement reportée en II-B histoire de remplir une page blanche. Pour moi, la critique doit se disséminer tout le long du commentaire, en positif comme en négatif, et ce n'est que lorsque l'arrêt est imprécis voire totalement infondés juridiquement qu'il faut consacrer une partie ou une sous-partie à une bonne critique dans les formes.

Il faut cependant toujours garder comme fil conducteur la logique de l'arrêt et non sa propre logique.[/quote:3geabort]

A chacun sa méthode. En tout cas, pour moi, c'est celle qui marche.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés